



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 14 décembre 2022

Nombre de conseillers	
En exercice	10
Présents	7
Votants	8

Date d'envoi et d'affichage de la convocation
06/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à 20 h 00, le conseil municipal de la commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Didier SACKSTEDER, Maire

Présents : **Didier SACKSTEDER, Maire**

Edith PETEY, Philippe CUSENIER, Adjoints au Maire

Dominique CHESNEL, Damien FEGELE, Valérie PREVOT et

Hervé WIAND, conseillers municipaux

Excusé(e)(s): Isabelle BRUHL-BASTIEN ayant donné procuration à Valérie PREVOT

Absent(e)(s): Candy KUPCZAK, Pierre-Alain SOYER

## ORDRE DU JOUR

- Point n° 1** Adoption du compte-rendu de la séance
- Point n° 2** Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point n° 3** PERSONNEL – Renouvellement du contrat groupe « Assurances Collectives » 2023-2025
- Point n° 4** URBANISME – Convention avec GBCA relative à l'instruction des autorisations et actes liés à l'occupation du sol
- Point n° 5** DENEIGEMENT – Tarifs déneigement 2022-2023

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

Dominique CHESNEL est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'adoption du procès-verbal de la séance précédente

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents**

### PERSONNEL

#### Renouvellement du contrat groupe « Assurances Collectives » 2023-2025

Monsieur le Maire indique que le contrat « assurances collectives » arrive à échéance au 31 décembre 2022.

Il convient de voter les modalités du nouveau contrat « assurances collectives » proposé par GROUPAMA à la suite de la procédure du marché négocié du Centre de Gestion.

Pour rappel, la commune de Buc avait choisi l'option n° 2 (6.15 % avec une franchise ferme de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire seulement). Les pourcentages ont fortement augmenté et GROUPAMA propose donc une alternative à 90 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'ADOPTER** la présente délibération et d'adhérer au contrat groupe d'assurances pour les deux catégories IRCANTEC ET CNRACL, et ce, dans les conditions ci-dessus définies, y compris la cotisation complémentaire de 0.3% au profit du Centre de Gestion. Le taux retenu pour la catégorie CNRACL est de 9.75 %
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant, et notamment l'avenant d'adhésion avec l'assureur retenu et la convention entre l'adhérent et le Centre de Gestion précisant notamment le rôle opératoire de ce dernier

## URBANISME

### Convention avec GBCA relative à l'instruction des autorisations et actes liés à l'occupation du sol

Monsieur le Maire explique qu'en raison de la dématérialisation des autorisations et actes liés à l'occupation du sol, il convient de revoir la convention à l'instruction des ces demandes avec GBCA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'instruction des autorisations et actes liés à l'occupation du sol pour l'ensemble des autorisations d'urbanisme.

## DENEIGEMENT

### Tarifs pour le déneigement 2022-2023

Monsieur le Maire informe le conseil des nouvelles conditions tarifaires proposées par la Scierie PETEY pour le déneigement 2022-2023

Les tarifs sont les suivants :

- 87 € HT pour le passage dans les rues de la commune
- 59 € HT par passage pour la route desservant le château d'eau (sauf en cas de grosses congères – utilisation d'un engin adapté et fermeture temporaire de la route : coût de 133€ HT /heure)

Une option pour que le salage soit ajouté a été demandée. La scierie reviendra vers la mairie pour faire savoir si cela est possible et pour quel coût.

Edith PETEY, première adjointe au Maire ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants

- **D'ACCEPTER** la proposition de la scierie PETEY pour le déneigement 2022-2023

## QUESTIONS DIVERSES

<b>Repas/Colis des Aînés</b>	Le repas des aînés s'est tenu le 4 décembre à Mandrevillars. Tout s'est bien passé et le repas a été apprécié. Les colis de Noël ont été récupérés et seront distribués le samedi 17 décembre à 10h.
<b>Fossés</b>	Le fossé Rue de la 5 <sup>ème</sup> DB a été curé par le Grand Belfort à notre demande

La séance est levée à 20h50

SACKSTEDER Didier Maire	Edith PETEY Première Adjointe au Maire
Philippe CUSENIER Deuxième Adjoint au Maire	Isabelle BRUHL-BASTIEN Conseillère Municipale <i>Absente ayant donné procuration à Valérie PREVOT</i>
Dominique CHESNEL Conseillère Municipale	Damien FEGELE Conseiller Municipal
Candy KUPCZAK Conseillère Municipale <i>Absente excusée</i>	Valérie PREVOT Conseillère Municipale
Pierre-Alain SOYER Conseiller Municipal <i>Absent excusé</i>	Hervé WIAND Conseiller Municipal